
**Emballages — Emballages de
distribution — Symboles graphiques
pour la manutention et le stockage
des emballages**

*Packaging — Distribution packaging — Graphical symbols for
handling and storage of packages*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 780:2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-
a57cf9e631f3/iso-780-2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015)



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 780:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | iv |
| Introduction | vi |
| 1 Domaine d'application | 1 |
| 2 Références normatives | 1 |
| 3 Symboles graphiques | 1 |
| 3.1 Généralités..... | 1 |
| 3.2 Présentation des symboles graphiques..... | 1 |
| 3.3 Couleur des symboles graphiques..... | 1 |
| 3.4 Dimensions des symboles graphiques..... | 2 |
| 3.5 Nombre de symboles graphiques..... | 2 |
| 3.6 Position des symboles graphiques..... | 2 |
| 4 Signification et exigences relatives aux symboles graphiques | 2 |
| 4.1 Généralités..... | 2 |
| 4.2 Symboles graphiques utilisés pour les emballages de grande taille..... | 2 |
| 4.3 Symboles graphiques utilisés pour les emballages de petite et moyenne taille..... | 2 |
| 4.4 Symboles graphiques utilisés à la fois pour le transport et le stockage..... | 3 |
| 4.5 Symboles graphiques utilisés pour le stockage..... | 3 |
| Bibliographie | 9 |

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 780:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](http://standards.iteh.ai/catalog/standards/sis/74950c6d-08c6-4ecc-8ccb-a57cf9e631b/iso-780-2015).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 122, *Emballages*.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 780:1997), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les 17 symboles graphiques figurant dans la présente Norme internationale ont déjà été modifiés en accord avec l'IEC 80416-1:2008, *Principes de base pour les symboles graphiques utilisables sur le matériel — Partie 1: Création des symboles graphiques pour enregistrement*, et ont été soumis au TC 145/SC 3 pour enregistrement selon l'ISO 7000, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Symboles enregistrés*.

Les principales modifications apportées sont indiquées ci-après:

a) Titre:

Nouveau: Emballages — Emballages de distribution — Symboles graphiques pour la manutention et le stockage des emballages

Ancien: Emballages — Marquages graphiques relatifs à la manutention des marchandises

Dans la présente norme, le terme « emballages de distribution » est préféré à « emballage de transport ». En effet, les « emballages de transport » n'incluent pas les emballages « stockés », par exemple dans la pratique des « emballages de transport des marchandises dangereuses ». L'ISO 780 se rapporte à la fois aux emballages pendant le stockage et pendant le transport.

Le terme « marquages graphiques » est remplacé par « symboles graphiques » pour se conformer à la manière dont le marquage graphique est traité dans le TC 145.

b) Introduction:

Des mentions concernant les problèmes de sécurité et les symboles marqués à la main ont été ajoutées.

c) Instructions de manutention:

Les symboles graphiques ont été reclassés dans l'ordre suivant:

- 1) Symboles graphiques utilisés pour les emballages de grande taille.
- 2) Symboles graphiques utilisés pour les emballages de petite et moyenne taille:
 - pour tous les types de manutention;
 - pour la manutention manuelle;
 - pour la manutention à l'aide de machines.
- 3) Symboles graphiques utilisés à la fois pour le transport et le stockage.
- 4) Symboles graphiques utilisés pour le stockage.

Pour faciliter l'utilisation de la présente norme, la présentation du tableau a été modifiée et chaque symbole graphique est associé à son numéro dans l'ISO 7000, avec sa signification, les exigences correspondantes, une note et un exemple d'application.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 780:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015>

Introduction

Les emballages sont souvent marqués avec des instructions de manutention dans la langue du pays d'origine. Bien que ces instructions puissent assurer la protection des envois dans les zones où l'on parle la même langue, elles sont néanmoins de peu de valeur pour les marchandises expédiées vers ou par des pays où l'on parle des langues différentes, et sans aucune valeur lorsque le personnel chargé de la manutention des emballages est illettré.

Les symboles graphiques offrent la meilleure possibilité de transmettre les intentions de l'expéditeur et leur adoption réduira donc, sans aucun doute, les pertes et les dommages causés par une manutention incorrecte. En outre, les symboles graphiques aident à garantir la sécurité des travailleurs qui n'ont pas connaissance d'informations importantes telles que la structure, le centre de gravité, la propriété et la résistance de l'emballage lors de la manutention des emballages de distribution.

Les symboles graphiques spécifiés sont conformes aux règles de l'ISO/TC 145/SC 3, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel*.

L'utilisation des symboles graphiques ne confère aucune garantie de manutention satisfaisante et, par conséquent, un emballage protecteur convenable et sûr est de première importance.

Les emballages de distribution peuvent se détériorer au fil du temps et ne peuvent parfois plus résister à une manutention normale avant d'atteindre leur destination finale. Dans un tel cas, selon les termes du contrat de distribution, il est nécessaire de décider s'il faut mettre fin à l'expédition et les stocker ou continuer à les utiliser en apposant dessus des symboles graphiques appropriés. Dans tous les cas, les symboles marqués à la main sont partiellement acceptés dans la présente norme afin de pouvoir ajouter sur site les symboles appropriés en cas de nécessité.

(standards.iteh.ai)

ISO 780:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015>

Emballages — Emballages de distribution — Symboles graphiques pour la manutention et le stockage des emballages

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie un ensemble de symboles graphiques utilisés d'une manière conventionnelle pour le marquage des emballages de distribution au cours de leur chaîne de distribution physique afin de transmettre les instructions de manutention. Il convient d'utiliser les symboles graphiques seulement lorsqu'ils s'avèrent nécessaires.

La présente Norme internationale est applicable à des emballages contenant des marchandises de tout genre, mais ne couvre pas les instructions de manutention spécifiques aux marchandises dangereuses.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 2331, *Chariots élévateurs à fourche — Bras de fourche à ténons — Vocabulaire*

ISO 4306-1, *Appareils de levage à charge suspendue — Vocabulaire — Partie 1: Généralités*

ISO 5053, *Chariots de manutention automoteurs — Terminologie*

ISO 7000, *Symboles graphiques utilisables sur le matériel — Symboles enregistrés*

ISO 21067, *Emballages — Vocabulaire*

3 Symboles graphiques

3.1 Généralités

Afin de garantir une manutention sûre, convenable et efficace des emballages de distribution, la présentation, la couleur, les dimensions, le nombre et la position des symboles graphiques doivent être pris en considération.

3.2 Présentation des symboles graphiques

Pour les grands emballages, il convient que les symboles graphiques soient de préférence marqués au pochoir directement sur l'emballage ou figurent sur une étiquette. Il est recommandé d'imprimer, de peindre ou de reproduire les symboles graphiques tels qu'ils sont spécifiés dans la présente Norme internationale. Il n'est pas obligatoire d'encadrer les symboles.

Le dessin graphique de chaque symbole doit correspondre à une seule signification; les symboles sont donc conçus de façon qu'ils puissent également être marqués au pochoir sans avoir à modifier le graphisme. La modification du graphisme est toutefois acceptée pour faciliter la réalisation du pochoir.

3.3 Couleur des symboles graphiques

La couleur utilisée pour les symboles graphiques doit être le noir.

Si la couleur de l'emballage est telle que le symbole noir ne ressort pas clairement, un panneau d'une couleur de contraste appropriée, de préférence le blanc, doit être prévu comme fond.

L'utilisation de couleurs qui pourraient porter à confusion avec le marquage des marchandises dangereuses, par exemple le rouge, l'orange ou le jaune, doit être soigneusement évitée.

3.4 Dimensions des symboles graphiques

Normalement, la hauteur totale des symboles graphiques doit être de 100 mm, 150 mm ou 200 mm.

En fonction de la dimension ou de la forme de l'emballage, les dimensions des symboles graphiques peuvent être augmentées ou réduites à condition que ces derniers restent visibles.

Un rapport horizontal/vertical différent peut être appliqué pour améliorer la visibilité des symboles graphiques à condition que la signification d'origine soit maintenue.

3.5 Nombre de symboles graphiques

Pour les symboles graphiques N° 1, 2, 3, 8 et 13, le nombre de symboles graphiques devant figurer sur l'emballage est spécifié à l'[Article 4](#).

Un emballage doit comporter le minimum de types de symboles graphiques nécessaire.

3.6 Position des symboles graphiques

Pour les symboles graphiques N° 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10 et 13, la position des symboles graphiques sur l'emballage est spécifiée à l'[Article 4](#).

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

4 Signification et exigences relatives aux symboles graphiques

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/74936c6d-08c6-4ec6-8ccb-a57cf9e631f3/iso-780-2015>

4.1 Généralités

La signification et les exigences s'appliquant à chaque symbole doivent être indiquées sur les emballages de distribution à l'aide des symboles graphiques correspondants indiqués dans les [Tableaux 1 à 4](#).

Pour les symboles graphiques N° 4, 5, 6, 7, 9, 15, 16 et 17, le symbole d'interdiction peut être marqué à la main.

Pour les symboles graphiques N° 15 et 16, le chiffre « *n* » peut être corrigé à la main.

NOTE Les emballages de distribution se détériorent au fil du temps et ne peuvent parfois plus résister à une manutention normale avant d'atteindre leur destination finale. Dans un tel cas, selon les termes du contrat de distribution, il est nécessaire de décider s'il faut mettre fin à l'expédition et les stocker ou continuer à les utiliser en apposant dessus des symboles graphiques appropriés. Dans tous les cas, les symboles marqués à la main sont partiellement acceptés dans la présente norme afin de pouvoir ajouter sur site les symboles appropriés en cas de nécessité.

4.2 Symboles graphiques utilisés pour les emballages de grande taille

Voir [Tableau 1](#).

4.3 Symboles graphiques utilisés pour les emballages de petite et moyenne taille

- pour tous les types de manutention: voir [Tableau 2](#).
- pour la manutention manuelle: voir [Tableau 3](#).
- pour la manutention à l'aide de machines: voir [Tableau 4](#).

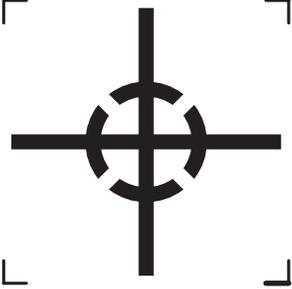
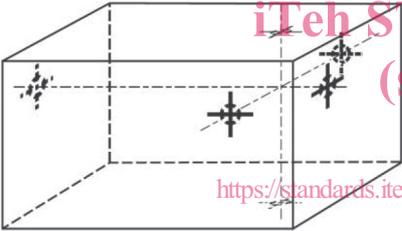
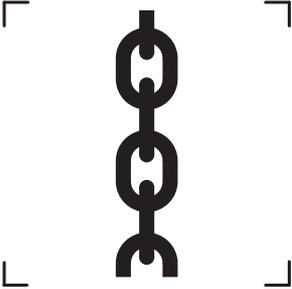
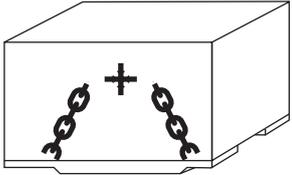
4.4 Symboles graphiques utilisés à la fois pour le transport et le stockage

Voir [Tableau 5](#).

4.5 Symboles graphiques utilisés pour le stockage

Voir [Tableau 6](#).

Tableau 1 — Symboles graphiques utilisés pour les emballages de grande taille

| Numéro de symbole et titre | N° 1 CENTRE DE GRAVITÉ |
|--|--|
| <p><i>Exemple d'application:</i></p>  | <p>Référence: ISO 7000, N° 0627</p> <p>Signification:</p> <p>Indique le centre de gravité de l'emballage de distribution qui sera manutentionné en tant qu'unité unique.</p> <p>Exigences:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les emballages lourds doivent être marqués avec ce symbole. — Dans la mesure du possible, ce symbole graphique doit être apposé sur chacune des six faces, mais au moins sur les quatre faces latérales, indiquant l'emplacement réel du centre de gravité. |
| <p><i>Exemple d'application:</i></p>  | <ul style="list-style-type: none"> — Ce symbole graphique doit être appliqué dans des positions correctes afin que sa signification soit clairement et entièrement comprise. <p>NOTE 1 Lorsque des marchandises lourdes se renversent pendant la manutention en vue de leur expédition, non seulement le produit peut être endommagé mais cela peut blesser des travailleurs et provoquer un accident mortel.</p> <p>NOTE 2 Pour déterminer la position des élingues sur l'emballage, il est nécessaire de trouver le centre de gravité de l'emballage et de connaître la structure de renfort de la caisse protégée.</p> |
| Numéro de symbole et titre | N° 2 ÉLINGUER ICI |
| <p><i>Exemple d'application:</i></p>  | <p>Référence: ISO 7000, N° 0625</p> <p>Signification:</p> <p>Les élingues doivent être placées à l'endroit indiqué pour le levage de l'emballage de distribution.</p> <p>Exigences:</p> <ul style="list-style-type: none"> — Les emballages lourds doivent être marqués avec ce symbole. — Ce symbole graphique doit être placé sur deux faces opposées de l'emballage. |
| <p><i>Exemple d'application:</i></p>  | <ul style="list-style-type: none"> — Les symboles graphiques doivent être placés de manière que l'emballage puisse être maintenu en position horizontale. — Ce symbole graphique doit être appliqué dans des positions correctes et aux emplacements appropriés afin que sa signification soit clairement et entièrement comprise. <p>NOTE Lorsqu'une caisse protégée est soulevée à l'aide d'une grue tandis que les élingues ne sont pas bien positionnées, le bâti supérieur de la caisse ou son socle de glissement s'effondrent, causant un grave accident suite à cette chute.</p> |